

**REPRISE DE LA RÉUNION AJOURNÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (25 NOVEMBRE 2014)
DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2014, À 16 HEURES,
AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA ET PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

| Présents | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| Marie-Luce Bergeron, vice-présidente | Annette Drouin-Morin |
| Frédérique Godefroid | Josée Plouffe |
| Anne Gauthier | Sylvain Blais, directeur général |
| Sylvie Caza | Éric Aubin, directeur des études |
| Béatriz Mediavilla | Robert Cloutier |
| Joanne Boissonneault | André Rouleau |
| Isabelle Breton | Denis Audet |
| Klaude Hallé | Yves Bédard |
| Absents | |
| Marcel H. Jolicoeur, président | Denis Moffet |
| Roxanne Labbé | Arnaud Allen-Mercier |
| Claude Bélanger | |
| Observateurs | |
| Claude Arcand | Secrétaire général |
| Caroline Rioux | Adjointe à la direction des études |
| Claire Maisonneuve | Coordonnatrice - soins infirmiers |
| Claudine Dion | Direction des études |
| Colette Blais | Conseillère pédagogique |

Le quorum des membres étant assuré, la réunion ajournée est déclarée ouverte et régulièrement constituée. La présidence est confiée à Marie-Luce Bergeron.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1 BILAN DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Éric Aubin et Colette Blais, de la Direction des études, présentent le bilan de l'application de la Politique d'évaluation des enseignements. Les résultats confirment une perception positive et la qualité de l'enseignement dans l'établissement.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.5 RAPPORT D'ÉVALUATION SUCCINCTE DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE

La présidente invite Caroline Rioux et Claudine Dion, de la Direction des études, à faire la présentation du rapport d'évaluation succincte du programme de Technologie de l'électronique industrielle.

CA-2873

Il est proposé par Annette Drouin-Morin, appuyée par Anne Gauthier, d'adopter le rapport d'évaluation succincte du programme de Technologie de l'électronique industrielle tel que présenté.

8.6 RAPPORT D'ÉVALUATION SUCCINCTE DU PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS

La présidente invite Claudine Dion, de la Direction des études, et Claire Maisonneuve, coordonnatrice du département, à faire la présentation du rapport d'évaluation succincte du programme de Soins infirmiers.

CA-2874

Il est proposé par Frédérique Godefroid, appuyée par Isabelle Breton, d'adopter le rapport d'évaluation succincte du programme de Soins infirmiers tel que présenté.

8.8 MODIFICATION AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE RÉGIE INTERNE

La présidente invite le directeur général à présenter la modification à apporter au Règlement général de régie interne. Il s'agit principalement d'une harmonisation avec la Politique d'achats du Cégep.

André Rouleau donne avis de motion de la présentation lors du prochain conseil d'administration d'un projet de modification au Règlement général de régie interne. La modification proposée vise l'harmonisation entre la Politique d'achat et le Règlement général de régie interne concernant les pouvoir d'autorisation de dépenses du directeur général.

8.12 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT RÉGISSANT LES STATIONNEMENTS

Klaude Hallé donne avis de motion de la présentation lors du prochain conseil d'administration d'un projet de modification au Règlement régissant les stationnements. Les modifications proposées concernent principalement les nouvelles désignations des aires de stationnement et les tarifs relatifs aux infractions.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1 RAPPORTS DU CTRI

Le directeur général présente le rapport annuel et le plan d'action, le rapport financier ainsi que les prévisions budgétaires du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) à titre de reddition de comptes.

ÉMISSION DE DIPLÔMES

10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

10.1 ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-2875

Il est proposé par Anne Gauthier, appuyée par Béatriz Mediavilla, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à demander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit, conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire (Annexe 1).

10.2 ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-2876

Il est proposé par Joanne Boissonneault, appuyée par Yves Bédard, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit, conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire (Annexe 2).

LEVÉE DE LA SÉANCE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 17h16 sur une proposition de Josée Plouffe.

Vice-présidente,

Secrétaire général,

Marie-Luce Bergeron

Claude Arcand